

RCS : AUXERRE
Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1989 B 00040
Numéro SIREN : 349 580 191
Nom ou dénomination : A.M.S.I.

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2018 sous le numéro de dépôt 1919

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros

SIEGE SOCIAL : AUXERRE (Yonne) 44, avenue Charles de Gaulle

349 580 191 R.C.S. AUXERRE - SIRET 349 580 191 00014

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

QUATRIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'Assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice social, soit la somme de 1.473.171,29 Euros, au compte « Autres Réserves ».

L'Assemblée générale reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du CGI, le rapport présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2017.

***Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal***

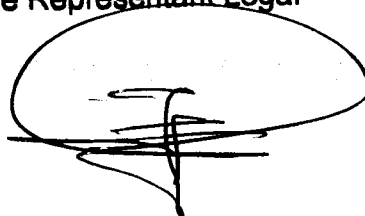


BILAN CONSOLIDE

au 31/12/2017

ACTIF en Euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations
Ecart d'acquisition	418 411	418 411	
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires	50 392	77 974	-35,37%
Fonds commercial		20	-100,00%
Autres immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 392	77 994	-35,39%
Terrains	6 209 418	6 209 418	
Constructions	13 552 019	15 127 532	-10,41%
Installations techniques, matériel, outillage	622 670	681 573	-8,64%
Autres immobilisations corporelles	3 127 205	3 070 367	1,85%
Immobilisations en cours	99 429	203 134	-51,05%
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 610 741	25 292 024	-6,65%
Titres de participations			
Actifs nets en cours de cession			
Participations par mise en équivalence			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	1 423	1 423	
Prêts			
Autres immobilisations financières	22 721	24 912	-8,79%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 144	26 335	-8,32%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 103 688	25 814 764	-6,63%
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	38 144 794	40 426 251	-5,64%
STOCKS ET EN-COURS	38 144 794	40 426 251	-5,64%
Avances et acomptes versés sur commandes	272 941	458 458	-40,47%
Créances clients et comptes rattachés	11 281 138	8 114 745	39,02%
Actifs d'impôts différés	293 865	352 404	-16,61%
Autres créances	4 244 216	4 655 920	-8,84%
Capital souscrit, appelé et non versé			
CREANCES	15 819 219	13 123 069	20,55%
Valeurs mobilières de placement			N/S
Actions propres			
Disponibilités	3 513 068	1 870 537	87,81%
TRESORERIE	3 513 068	1 870 537	87,81%
Charges constatées d'avance	585 715	565 398	3,59%
Liaisons titres			
Liaisons bilan	2		
COMPTES DE REGULARISATION	585 717	565 398	3,59%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	58 335 739	56 443 713	3,35%
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
Ecart d'arrondi actif			
TOTAL ACTIF	82 439 427	82 258 477	0,22%

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Représentant Légal



PASSIF en Euros	31/12/2017	31/12/2017	Variations
Capital social ou individuel	150 000	150 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation groupe			
Réserve légale	15 000	15 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	8 646 938	7 173 766	20,54%
Réserves du groupe	6 264 031	6 889 478	-9,08%
Ecart de conversion			
Report à nouveau			
Résultat Groupe	1 575 041	847 019	85,95%
CAPITAUX PROPRES	16 651 010	15 075 263	10,45%
Intérêts hors groupe	107 782	109 367	-1,45%
Ecart de conversion hors groupe			
Résultat hors-groupe	15 061	4 613	226,49%
INTERETS MINORITAIRES	122 843	113 980	7,78%
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour acquisitions de titres		29 734	-100,00%
Provisions pour risques	30 000	6 447	365,33%
Provisions pour charges			
Provisions pour passif d'impôt différé			
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	30 000	36 181	-17,08%
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 142 110	30 150 803	-6,66%
Concours bancaires courants	7 751 246	9 763 399	-20,61%
Emprunts en crédit-bail		2 591 974	-100,00%
Emprunts et dettes financières divers	5 008	5 000	0,16%
Passifs nets en cours de cession			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 261 585	2 232 231	90,91%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 796 417	15 410 027	21,98%
Dettes fiscales et sociales	4 976 142	4 583 854	8,56%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			N/S
Autres dettes	470 206	393 004	19,64%
DETTES	64 402 714	65 130 292	-1,12%
Produits constatés d'avance	1 232 856	1 902 759	-35,21%
Ecart d'arrondi passif	4	2	100,00%
COMPTES DE REGULARISATION	1 232 860	1 902 761	-35,21%
TOTAL PASSIF	82 439 427	82 258 477	0,22%
Taux d'endettement financier (Emprunts et dettes financières / Capitaux propres)	215,59%	281,99%	
Autonomie financière (Capitaux propres / Total passif)	20,20%	18,33%	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

au 31/12/2017

En Euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations
Ventes de marchandises France	178 572 746	168 750 849	5,82%
Ventes de marchandises Export	7 388 178	3 275 989	125,53%
Production vendue de biens - France			
Production vendue de biens Export			
Production vendue de services - France	14 233 592	13 199 506	7,83%
Production vendue de services Export	80 717	22 735	255,03%
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	200 275 233	185 249 079	8,11%
Production stockée			N/S
Production immobilisée	1 742 603	1 508 337	15,53%
Subventions d'exploitation	295 646	253 679	16,54%
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	1 060 686	863 619	22,82%
Autres produits	1 423 338	1 287 016	10,59%
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 522 273	3 912 651	15,58%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	169 145 627	163 937 886	3,18%
Variation de stock de marchandises	2 096 599	-7 306 001	-128,70%
Achats de matières premières et autres appro.			
Variation de stock matières premières et approvisionnements			
Autres achats et charges externes	9 286 023	9 299 703	-0,15%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 510 126	1 501 076	0,60%
Salaires et traitements	11 226 134	10 952 398	2,50%
Charges sociales	4 277 120	4 335 845	-1,35%
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 044 259	2 905 917	4,76%
Dotations aux provisions /immobilisations			
Dotations aux provisions sur actifs circulants	416 126	405 066	2,73%
Dotations aux provisions pour risques et charges	161 348	6 447	2402,68%
Autres charges	1 084 738	962 078	12,75%
CHARGES D'EXPLOITATION	202 248 100	187 000 415	8,15%
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 549 486	1 161 315	11,96%
Produits financiers de participations		5 614	-100,00%
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés	169 075	167 100	1,18%
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Ecart de conversion			
PRODUITS FINANCIERS	169 075	172 714	-2,11%
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	704 822	849 437	-17,02%
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement			
Ecart de conversion			
CHARGES FINANCIERES	704 822	849 437	-17,02%
RESULTAT FINANCIER	-535 741	-676 123	-28,83%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 813 459	1 484 593	22,14%
% de CA HT	1,01%	0,80%	

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	143 415	30 475	370,60%
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	3 633	14 813	-75,47%
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 875	732	156,15%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	148 923	46 020	223,60%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77 120	91 962	-16,14%
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 997	150 314	-97,34%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	81 117	242 276	-66,52%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	67 806	30 254	124,99%
Impôts dus sur les bénéfices	462 557	200 245	131,00%
Impôts différés sur les bénéfices	58 540	138 184	-57,64%
TOTAL IMPOTS	521 097	338 429	53,98%
TOTAL DES PRODUITS	205 115 504	189 380 464	8,31%
TOTAL DES CHARGES	203 555 136	188 430 557	8,03%
Liaisons Résultat			N/S
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS FILIALES	1 360 362	1 320 220	2,97%
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	-29 734	98 275	-130,26%
RÉSULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 330 628	1 418 495	-6,23%
% du CA HT	0,79%	0,80%	-1,2%
RÉSULTAT GROUPE	1 375 048	1 375 819	-0,05%
RÉSULTAT HORS GROUPE	16 061	1 433	1 015,96%
Résultat par action	105,00	56,47	
Résultat dilué par action	105,00	56,47	
Résultat par action avant dot. aux amort. des écarts d'acquisition	103,02	63,02	

GROUPE AMSI ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2017
--

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes sont présentés en euros.

L'exercice a débuté le 1er janvier 2017 pour se terminer le 31 décembre 2017, soit une durée de 12 mois.

Les comptes clos au 31 décembre 2017 sont présentés avec les données comparatives de l'exercice clos le 31 décembre 2016, représentant une durée de 12 mois.

Le Groupe n'a pas connu d'évènement significatif sur l'exercice.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe AMSI sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'environnement comptable a été modifié par l'application des règlements n°2002-10 et n°2004-06 du CRC et par le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015.

Date de clôture des exercices

Les sociétés du groupe clôturent leur exercice social le 31 décembre 2017.

Conversion des états financiers des filiales étrangères consolidées

Les postes de bilan sont exprimés en euro sur la base des cours de clôture.

Les postes du compte de résultat sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice.

Les différences par rapport à la situation d'ouverture résultant de la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères apparaissent dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" et dans la rubrique minoritaires, pour la part des minoritaires.

Le Groupe ne détient aucune filiale à l'étranger.

Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette réévaluation sont enregistrés au compte de résultat.

Le Groupe ne détient aucune créance et dette en monnaies étrangères.

Provisions réglementées et écritures d'origine purement fiscales

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscales sont annulées en consolidation le cas échéant, après détermination d'une éventuelle imposition différée.

Impôts différés

Les postes "Impôts différés actif et passif" calculés selon la méthode du report variable, enregistrent aux taux en vigueur les effets en matière d'impôt des décalages temporaires entre les résultats comptable et fiscal et des retraitements de consolidation.

Par prudence, le principe général du Groupe est de ne pas calculer d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables, en raison du caractère aléatoire de leur imputation future, sauf dans des cas précis où l'imputation est quasi certaine.

Ecart de première consolidation

Dans un délai n'excédant pas un an suivant l'exercice d'entrée des filiales et participations dans le périmètre de consolidation, une identification et une évaluation de l'ensemble des éléments actifs et passifs acquis est réalisée.

Le solde résiduel de l'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans les capitaux propres est alors inscrit à l'actif ou au passif du bilan dans le poste "Ecart d'acquisition".

Les écarts d'acquisition actifs, « survaleurs » ou « goodwills », correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Ils sont enregistrés au poste « Ecarts d'acquisition actifs ». Suivant les dispositions du règlement ANC 2015, les écarts d'acquisition à durée d'utilisation non limitée ne font plus l'objet d'un amortissement mais d'un test annuel de dépréciation. Ce changement de réglementation n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2017.

Les écarts d'acquisition passifs, « provisions pour pertes futures » ou « badwills », sont enregistrés en provision pour risques et charges au poste « Provision pour acquisitions de titres ». Ils font l'objet d'une reprise linéaire sur une durée de 3 à 5 ans, prenant notamment en compte les coûts de restructuration engagés sur les premiers exercices d'activité, ainsi qu'une

estimation -à l'origine- du rythme prévisionnel de réduction des pertes exploitation, et en application d'un prorata temporis depuis la première année suivant la date de prise de participation.

Concernant le traitement des écarts d'acquisition passifs, l'option est prise du maintien du plan de reprise antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

Les autres immobilisations incorporelles amortissables sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. Elles ont été estimées entre 1 à 3 ans.

Lorsque la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est inférieure à leur valeur comptable, ces immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du Groupe AMSI sont évaluées à leur coût d'acquisition ou coût de production. Tout composant identifié d'une valeur inférieure à 15% du prix de revient total d'un bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de transport loué	4 à 5 ans

Les immeubles existants au 31 décembre 2004 ont fait l'objet de la décomposition suivante :

- 10% pour le terrain
- 67% des 90% restant pour le gros œuvre (amortissement sur 20 ans)
- 15% des 90% restant pour l'électricité, menuiserie, serrurerie (amortissement sur 12 ans)
- 16% des 90 % restant pour chauffage, la plomberie, carrelage (amortissement sur 10 ans)
- 2% des 90% restant pour la peinture (amortissement sur 7 ans)

Contrats de crédit bail

Les contrats de crédits baux immobiliers ont fait l'objet d'un retraitement :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement. Les mêmes règles de décomposition

et d'amortissement que les immobilisations acquises en pleine propriété ont été appliquées

- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du crédit-bail

Les contrats de crédits baux mobiliers sont traités selon les règles suivantes :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement selon la durée du contrat de crédit-bail
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du contrat de crédit-bail

Intérêts minoritaires

Les capitaux propres et les résultats de l'ensemble consolidé sont répartis au prorata des pourcentages de détention minoritaires et majoritaires dans la mesure où la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une entreprise consolidée par intégration globale n'est pas supérieure à leur part dans les capitaux propres. Dans le cas contraire, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures sont déduits des capitaux propres – part du Groupe, sauf si les associés minoritaires ont une obligation de combler ces pertes.

Comptes et opérations internes

Les comptes et opérations internes des sociétés intégrées globalement sont éliminés.

Stocks de marchandises

Les *stocks* sont évalués selon la méthode :

- pour les véhicules neufs : prix d'achat + coût de transport
- pour les véhicules d'occasion : prix d'achat + frais de remise en état
- pour les pièces détachés : prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux passifs existants à la date de clôture dont l'échéance ou le montant ne sont pas connus de façon précise.

Il n'est pas constaté d'engagements de retraite car les entités mutualisent auprès d'une caisse de prévoyance pour couvrir ces charges futures.

Résultat net par action

Le résultat net par action est égal au résultat net (part du groupe) divisé par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après prise en compte de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

En absence d'instrument dilutif, le nombre d'actions après dilution est de 15 000.

Eléments exceptionnels

Les produits et charges en exceptionnels sont les éléments extraordinaires résultant d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Valeurs Mobilières de Placement

Les VMP sont constitués de SICAV monétaires, placement liquide et sans risque.

Opérations de souscription d'actions

Aucune opération de souscription d'action n'est intervenue au cours de l'exercice.
Il n'existe pas d'option de souscription d'actions non exercée au 31 décembre 2017.

Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre groupe l'utilise à travers notamment des efforts d'investissements et de formation.

3. METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Méthodes

Le Groupe AMSI retient trois méthodes de consolidation :

- l'intégration globale ;
- la mise en équivalence ;
- l'intégration proportionnelle.

La méthode de l'intégration globale (IG) est appliquée par le Groupe lorsque la société dont les comptes sont consolidés est placée sous le contrôle exclusif de la société mère du Groupe. Le contrôle s'apprécie par rapport à la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, à défaut par la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration ou l'exercice d'une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

La méthode de la mise en équivalence (ME) est appliquée par le Groupe lorsque la société consolidante exerce une influence notable sur la société dont les comptes sont consolidés. L'influence notable est présumée lorsque la société consolidante détient directement ou indirectement une fraction au moins égale à 25 % des droits de vote.

La méthode de ME n'a pas d'application sur l'exercice 2017.

La méthode d'intégration proportionnelle n'a pas d'application sur l'exercice 2017.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2017

	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
AMSI	Société mère	Société mère	IG
Sociétés d'exploitation :			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	100,00%	97,95%	IG
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN NEW CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN LEASE CAR	100,00%	100,00%	IG
Sociétés civiles propriétaires de l'immobilier :			
SCI DU BEL ETAIN	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN CHAMPBERTRAND	100,00%	100,00%	IG
SCI DES 3 SAULES	100,00%	99,39%	IG
SCI JEANNIN AVALLOIN	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN SENS	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN TROYES	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	100,00%	100,00%	IG
SCI 67 FR	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN FORTES TERRES	100,00%	100,00%	IG
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN MAREUIL	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN ROMILLY	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAMOREAU	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN VSD	100,00%	100,00%	IG

Titres non consolidés

La société SCI VILLETTE n'a pas été consolidée, le Groupe détenant une participation au capital de la société inférieure à 25%.

4. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations incorporelles

Les variations concernant les immobilisations incorporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	1 179 959					1 179 959
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	197 843	22 839	12 618			208 064
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations incorporelles brutes	197 843	22 839	12 618			208 064

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	761 548					761 548
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	119 869	46 989	9 186			157 672
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	119 869	46 989	9 186			157 672

Ecart d'acquisition

L'intégration de la SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS sur l'exercice 2008 a dégagé un écart d'acquisition, qui se décompose ainsi :

- Ecart d'évaluation immobilier d'un montant de 701 454 €, amorti sur 7 ans, durée d'amortissement restante de la construction concernée ;
- Ecart d'acquisition actif d'un montant de 10 651 €, amorti sur 5 ans.

Ces Ecart sont totalement amortis au 31 décembre 2017.

Le rachat de 9,12% du capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77 auprès de minoritaires au 1^{er} janvier 2010 a dégagé un écart d'acquisition de 107 705 €, amortis sur 8 ans.

Sur fin décembre 2014, l'augmentation de capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, souscrite exclusivement par la société AMSI, a conduit à porter son pourcentage de contrôle à 95.41%. Un écart d'acquisition de 48 006 € a été dégagé, amorti sur la durée restante par rapport à l'investissement initial, soit 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le groupe a porté son pourcentage d'intérêts au capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77 à 99.98% sur le début de l'exercice 2015. Cette opération dégage un

écart d'acquisition de 258 502 €, amorti sur la durée restante par rapport à l'investissement initial, soit 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Sur l'exercice 2016, le Groupe a acquis 100% du capital de la société. Cette opération n'a pas dégagé d'écart d'acquisition sur l'exercice. Au 31 décembre 2016, l'amortissement cumulé s'élève à 217 292 €.

L'écart de première consolidation issue de l'acquisition de 100% du capital de la SCI BEL ETAIN a été entièrement affecté à l'immeuble. La construction a été amortie sur une durée de 25 ans.

L'écart d'acquisition dégagé sur l'exercice 2016 de 270 098 € correspond à l'acquisition de fonds de commerce de concessions automobiles réalisée par la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, net d'impôt différé.

Dans les comptes consolidés, les fonds de commerce et les droits au bail inscrits à l'actif du bilan social des sociétés consolidées antérieurement à leur entrée dans le périmètre de consolidation sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les fonds de commerce acquis postérieurement à l'entrée de la société dans le périmètre de consolidation sont conservés au poste « Fonds Commercial » pour leur valeur d'acquisition.

Conformément à la réglementation en vigueur, les écarts d'acquisition actifs ne sont pas amortis au 31 décembre 2017. Des tests de dépréciations sont effectués tous les ans sur les écarts d'acquisition actifs.

Immobilisations corporelles

Les variations concernant les immobilisations corporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	6 209 418					6 209 418
Constructions	29 038 560	92 307	73 366			29 057 501
Installations techniques, matériel, outillage	3 600 845	174 328	69 347			3 705 826
Autres immobilisations corporelles	5 573 205	1 923 191	1 674 738		203 134	6 024 792
Immobilisations en cours	203 134	99 429			-203 134	99 429
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	44 625 162	2 289 255	1 817 451			45 096 966

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	13 911 028	1 667 819	73 366			15 505 482
Installations techniques, matériel, outillage	2 919 272	232 892	69 009			3 083 156
Autres immobilisations corporelles	2 502 838	1 096 564	701 814			2 897 587
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	19 333 138	2 997 275	844 189			21 486 225

Titres non consolidés

Le Groupe détient 23.76% du capital de la société SCI VILLETTE. Les titres non consolidés sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Autres titres immobilisés » pour un montant de 753 €.

Impôts différés

Les variations concernant les impôts différés du groupe ont été les suivantes en € :

Impôts différés actifs	Ouverture	Variation	Variations de périmètre	Clôture
Provisions non déductibles et différences temporaires	882 716	202 427		1 085 143
Déficits fiscaux	283 883			283 883
Impôts différés actifs	1 166 599	202 427		1 369 026
Provisions non déductibles et différences temporaires	814 195	260 966		1 075 161
Impôts différés passifs	814 195	260 966		1 075 161
Impôt différé net	352 404	-58 539		293 865

Capital social et capitaux propres**Capital social**

Evolution du capital au cours de l'exercice : nombre de titres

Valeur nominale	Initial	Variation	Final
10 €	15 000	0	15 000

Le capital social de la société AMSI est intégralement libéré.

Tableau de passage des capitaux propres

Les variations concernant les capitaux propres part du groupe ont été les suivantes en € :

Capitaux propres part du Groupe	Clôture
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2015	14 226 436
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	847 019
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	1 808
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2016	15 075 263
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	1 575 041
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	706
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2017	16 651 010

Les variations concernant les intérêts minoritaires ont été les suivantes en € :

Capitaux propres intérêts minoritaires	Clôture
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2014	119 520
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	4 613
Variations de périmètre	
Dividendes versés	-10 153
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2015	113 980
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	15 061
Variations de périmètre	
Dividendes versés	-6 198
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2016	122 843

Créances et dettes

Créances

Les créances ont une échéance inférieure à un an à l'exception des autres immobilisations financières pour 24 144 €.

Dettes

La répartition des dettes par échéances est la suivante à la clôture de l'exercice en € :

	moins 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	3 330 863	6 029 153	16 628 029	25 988 045
Emprunts liés aux crédits-baux	452 287	1 701 778		2 154 065
Concours bancaires courants	7 751 246			7 751 246
Emprunts et dettes financières diverses		5 008		5 008
Fournisseurs	18 796 417			18 796 417
Dettes fiscales et sociales	4 976 142			4 976 142
Avances et acomptes	4 261 585			4 261 585
Autres dettes	470 206			470 206
Total dettes	40 038 746	7 735 939	16 628 029	64 402 714

Les billets de trésorerie souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable de stocks. Du fait de leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, le Groupe a considéré ces échéances à moins d'un an sur l'exercice.

Le financement durable de stocks assuré par les établissements financiers des constructeurs automobiles ont été considérés sur un terme de 1 à 5 ans compte tenu de la récurrence de leur renouvellement.

Provision pour risques et charges

La provision pour acquisition de titres dégagée lors de l'acquisition de la société JEANNIN ADVANCED CAR pour un montant brut de 148 662 €. Cette provision est soldée au 31 décembre 2017, la reprise de la période s'élève à 29 734 €.

Les autres provisions pour risques et charges concernent des risques divers pour 30 000 €.

Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent comme suit sur les deux derniers exercices :

€	2017	2016
Salaires et traitements	11 226 134	10 952 398
Charges sociales	4 277 120	4 335 845

Analyse du résultat financier

Le résultat financier est une perte de 535 747 € contre une perte de 676 723 € sur l'exercice précédent. Il est composé des éléments suivants :

€	2016	2016
Produits financiers	169 075	172 714
Produit des placements (produits de cession et financiers)	-	5 614
Intérêts financiers	169 075	167 100
Charges financières	704 822	849 437
Intérêts financiers	704 822	849 437
Dotation aux provisions financières	-	-
Résultat financier	-535 747	-676 723

Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un profit de 67 086 €. Il notamment lié aux éléments suivants :

- Perte nette sur cessions d'immobilisations	-364 €
- Autre produits de gestion nets des transferts de charges	68 170 €
Résultat exceptionnel :	67 806 €

Analyse de la charge d'impôt

	€
Résultat des sociétés intégrées	1 560 368
Charges d'impôts	521 097
Résultat avant impôts	2 081 465
Impôt théorique (33%)	693 752
Différences permanentes	-8 592
Crédits d'impôts	-158 965

Charge d'impôt	521 097
-----------------------	----------------

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Garanties données

- Cautions d'AMSI au profit d'établissements bancaires pour un montant maximum de 8 941 129 €, utilisé au 31 décembre 2017 à hauteur de 5 219 505 euros.
- Cautions bancaires de 600 000 € au profit de RCI BANQUE - COGERA

- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN ST ANDRE LES VERGERS
- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN MAREUIL
- Nantissement parts sociales SCI 26 / 67 AV FRANKLIN ROOSEVELT
- Nantissement parts sociales SCI 67 FR
- Nantissement parts sociales SAS JEANNIN ADVANCED CAR
- Nantissement parts sociales SCI DU BEL ETAIN
- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN FORTES TERRES
- Nantissement du fonds de commerce situé 40/47 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Nantissement du fonds de commerce situé 20 bvd Pompidou à TROYES
- Nantissement du fonds de commerce situé 136 route d'Auxerre à ST ANDRE LES VERGERS
- Nantissement du fonds de commerce situé rue des Bernaches à SAMOREAU
- Nantissement du fonds de commerce situé rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS

Ces nantissements sont donnés au profit d'établissements financiers

- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 67 av. Franklin Roosevelt à MEAUX
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 136, route d'AUXERRE à ST ANDRE LES VERGERS
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 20 route des Carrières à SENS
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 37 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé route de Paris à AVALLON
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 37 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 67 av. Roosevelt à MEAUX
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé av. Philippe Seguin à MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 5 rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé rue des Bernaches à SAMOREAU

Ces hypothèques et PPD sont donnés au profit d'établissements financiers

Informations sectorielles

La répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique est la suivante :

€	2017	2016
France – Ventes de marchandises	178 572 746	168 750 849
France – Services	7 388 178	3 275 989
Hors France – Ventes de marchandises	14 233 592	13 199 506
Hors France - Services	80 717	22 735
Total	200 275 233	185 249 079

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se répartissent de la manière suivante :

- Contrôle légal : 65 000 €
- Autres missions d'audit : 0 €

Informations en matière de rémunérations

L'information concernant les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance ne peut pas être fournie car elle permet d'identifier une situation individuelle.

Effectif du Groupe

L'effectif du groupe se présente comme suit :

Effectif	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	43	48
Agents de maîtrise	73	79
Employés	92	83
Ouvriers	110	103
Total	318	313
<i>dont apprentis</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>dont travailleurs handicapés</i>	<i>5</i>	<i>5</i>

AUDIT PARTENAIRE CONSEIL

Commissaire aux Comptes

32, avenue Jean Mermoz

89 000 Auxerre

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75 008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €

Siège Social : 44, Avenue Charles de Gaulle

89 000 AUXERRE

RCS AUXERRE : 349 580 191

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2017

AUDIT PARTENAIRE CONSEIL

Commissaire aux Comptes
32, avenue Jean Mermoz
89 000 Auxerre
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes
21, rue d'Artois
75 008 Paris
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés de la société **A.M.S.I.**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société par actions simplifiée **A.M.S.I.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Périmètre de consolidation

La note « Méthodes et périmètre de consolidation » expose les principes et méthodes retenus par votre société, notamment pour ce qui concerne la définition du périmètre de consolidation et des méthodes de consolidations retenues. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la permanence des modalités retenues et appréciés le caractère raisonnable de ces estimations.

Ecart d'acquisition

Comme indiqué dans la note « Ecart de première consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés, votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers consolidés, qui portent notamment sur la valorisation des écarts d'acquisition. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans cette note de l'annexe. Nous avons ainsi procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Indemnités de départ à la retraite

La note de l'annexe relative aux « Provision pour risques et charges » précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées de votre contrat souscrit auprès d'une caisse de prévoyance, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Stocks

La note « Stocks » expose les principes et méthodes retenus par votre société, notamment en matière de valorisation des stocks de véhicules et des stocks de pièces détachées. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la permanence des modalités retenues pour la valorisation et appréciés le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

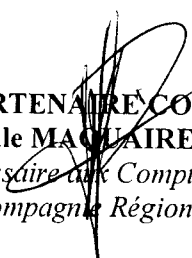
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'ils estime suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2018

Les Commissaires aux comptes


AUDIT PARTENAIRE CONSEIL
Pascale MACQUAIRE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan consolidé

Groupe : AMSI
Devise : EUR
Scénario : 1

Périmètre : AMSI
Phase : RS
Période : 31/12/2017

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Ecart d'acquisition I	418 411	418 411
Capital souscrit non appelé II		
IMMO. INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	50 392	77 974
Fonds commercial		20
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	6 209 418	6 209 418
Constructions	13 552 019	15 127 532
Installations techniques, matériel, outillage	622 670	681 573
Autres immobilisations corporelles	3 127 205	3 070 367
Immobilisations en cours	99 429	203 134
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participations		
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	1 423	1 423
Prêts		
Autres immobilisations financières	22 721	24 912
TOTAL III	23 685 277	25 396 353
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements		
En-cours de production de biens		
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises	38 144 794	40 426 251
Avances et acomptes versés sur commandes	272 941	458 458
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	11 281 138	8 114 745
Actifs d'impôts différés	293 865	352 404
Autres créances	4 244 216	4 655 920
Capital souscrit, appelé et non versé		
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement		
Actions propres		
Disponibilités	3 513 068	1 870 537
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	585 715	565 398
Liaison Titres		
Liaison Bilan	2	
TOTAL IV	58 335 739	56 443 713
Charges à répartir sur plusieurs exercices V		
Prime de remboursement des obligations VI		
Ecart de conversion actif VII		
Ecart d'arrondi actif VIII		
TOTAL GENERAL (I à VIII)	82 439 427	82 258 477

BILAN CONSOLIDE

Groupe : AMSI
Devise : EUR
Scénario : I

Périmètre : AMSI
Phase : RS
Période : 31/12/2017

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 646 938	7 173 766
Réserves du groupe	6 264 031	6 889 478
Ecart de conversion		
Report à nouveau		
Résultat Groupe	1 575 041	847 019
Subventions d'investissement		
Amortissement dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en auto-contrôle		
TOTAL I	16 651 010	15 075 263
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	107 782	109 367
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors-groupe	15 061	4 613
TOTAL II	122 843	113 980
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		29 734
Provisions pour risques	30 000	6 447
Provisions pour charges		
Provisions pour passif d'impôt différé		
TOTAL IV	30 000	36 181
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 142 110	32 742 777
Concours bancaires courants	7 751 246	9 763 399
Emprunts en crédit-bail		
Emprunts et dettes financières divers	5 008	5 000
Passifs nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 261 585	2 232 231
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 796 417	15 410 027
Dettes fiscales et sociales	4 976 142	4 583 854
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	470 206	393 004
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 232 856	1 902 759
TOTAL V	65 635 570	67 033 051
Ecart de conversion passif VI		
Ecart d'arrondi passif VII	4	2
TOTAL GENERAL (I à VII)	82 439 427	82 258 477

Compte de résultat consolidé

Groupe : AMSI
Devise : EUR
Scénario : 1

Périmètre : AMSI
Phase : RS
Période : 31/12/2017

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	178 572 746	168 750 849
Ventes de marchandises Export	7 388 178	3 275 989
Production vendue de biens - France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services - France	14 233 592	13 199 506
Production vendue de services Export	80 717	22 735
TOTAL I	200 275 233	185 249 079
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée	1 742 603	1 508 337
Subventions d'exploitation	295 646	253 679
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	1 060 686	863 619
Autres produits	1 423 338	1 287 016
TOTAL II	4 522 273	3 912 651
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	169 145 627	163 937 886
Variation de stock de marchandises	2 096 599	-7 306 001
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	9 286 023	9 299 703
Impôts, taxes et versements assimilés	1 510 126	1 501 076
Salaires et traitements	11 226 134	10 952 398
Charges sociales	4 277 120	4 335 845
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 044 259	2 905 917
Dotations aux provisions /immobilisations		
Dotations aux provisions sur actifs circulants	416 126	405 066
Dotations aux provisions pour risques et charges	161 348	6 447
Autres charges	1 084 738	962 078
TOTAL III	202 248 100	187 000 415
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	2 549 406	2 161 315
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

Compte de résultat consolidé

Groupe : AMSI
Devise : EUR
Scénario : 1

Périmètre : AMSI
Phase : RS
Période : 31/12/2017

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		5 614
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	169 075	167 100
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Ecart de conversion		
TOTAL IV	169 075	172 714
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	704 822	849 437
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement		
Ecart de conversion		
TOTAL V	704 822	849 437
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-535 747	-676 723
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 013 659	1 484 592
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	143 415	30 475
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	3 633	14 813
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 875	732
TOTAL VI	148 923	46 020
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77 120	91 962
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 997	150 314
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL VII	81 117	242 276
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	67 806	-196 256
Impôts dus sur les bénéfices	462 557	200 245
Impôts différés sur les bénéfices	58 540	138 184
TOTAL VIII	521 097	338 429
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	205 115 504	189 380 464
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	203 555 136	188 430 557
Liaisons Résultat		
Résultat des sociétés intégrées	1 560 368	949 907
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	-29 734	98 275
Résultat d'ensemble consolidé	1 590 102	851 632
Résultat groupe	1 575 041	847 019
Résultat hors-groupe	15 061	4 613
Résultat par action	105,00273	56,46793
Résultat dilué par action	105,00273	56,46793
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	103,02047	63,01960

Tableau des flux de trésorerie

	Du 01.01.17 au 31.12.17		Du 01.01.16 au 31.12.16	
	K€	K€	K€	K€
Flux nets de trésorerie liés à l'activité				
Capacité d'autofinancement	4 628 549		4 903 264	
Résultat net des sociétés intégrées	1 590 102		851 632	
Amortissements et charges calculées	3 038 447		4 051 632	
Variation du BFR	4 965 836		-8 362 028	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		9 594 385		-3 458 764
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Variation de périmètre	0		-406 000	
Cession d'immobilisations	6 834		14 813	
Acquisitions d'immobilisations	-1 340 384		-10 167 001	
- Incorporelles	-22 819		-71 135	
- Corporelles	-1 316 555		-10 093 866	
- Financières	-1 010		-2 000	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-1 333 550		-10 558 188
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement				
Variation nette des emprunts	-4 600 659		6 767 027	
Dividendes versés aux minoritaires	-5 492		-8 349	
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement		-4 606 151		6 758 678
Ecart de conversion et divers		0		0
Variation de trésorerie		3 654 684		-7 258 274
Trésorerie d'ouverture	-7 892 862		-634 588	
Trésorerie de clôture *	-4 238 178		-7 892 862	

* Dont découverts bancaires 7 751 246 €

GROUPE AMSI
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
31 DECEMBRE 2017

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes sont présentés en euros.

L'exercice a débuté le 1er janvier 2017 pour se terminer le 31 décembre 2017, soit une durée de 12 mois.

Les comptes clos au 31 décembre 2017 sont présentés avec les données comparatives de l'exercice clos le 31 décembre 2016, représentant une durée de 12 mois.

Le Groupe n'a pas connu d'évènement significatif sur l'exercice.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe AMSI sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'environnement comptable a été modifié par l'application des règlements n°2002-10 et n°2004-06 du CRC et par le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015.

Date de clôture des exercices

Les sociétés du groupe clôturent leur exercice social le 31 décembre 2017.

Conversion des états financiers des filiales étrangères consolidées

Les postes de bilan sont exprimés en euro sur la base des cours de clôture.

Les postes du compte de résultat sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice.

Les différences par rapport à la situation d'ouverture résultant de la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères apparaissent dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" et dans la rubrique minoritaires, pour la part des minoritaires.

Le Groupe ne détient aucune filiale à l'étranger.

Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette réévaluation sont enregistrés au compte de résultat.

Le Groupe ne détient aucune créance et dette en monnaies étrangères.

Provisions réglementées et écritures d'origine purement fiscales

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscales sont annulées en consolidation le cas échéant, après détermination d'une éventuelle imposition différée.

Impôts différés

Les postes "Impôts différés actif et passif" calculés selon la méthode du report variable, enregistrent aux taux en vigueur les effets en matière d'impôt des décalages temporaires entre les résultats comptable et fiscal et des retraitements de consolidation.

Par prudence, le principe général du Groupe est de ne pas calculer d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables, en raison du caractère aléatoire de leur imputation future, sauf dans des cas précis où l'imputation est quasi certaine.

Ecart de première consolidation

Dans un délai n'excédant pas un an suivant l'exercice d'entrée des filiales et participations dans le périmètre de consolidation, une identification et une évaluation de l'ensemble des éléments actifs et passifs acquis est réalisée.

Le solde résiduel de l'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans les capitaux propres est alors inscrit à l'actif ou au passif du bilan dans le poste "Ecart d'acquisition".

Les écarts d'acquisition actifs, « survaleurs » ou « goodwills », correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Ils sont enregistrés au poste « Ecart d'acquisition actifs ». Suivant les dispositions du règlement ANC 2015, les écarts d'acquisition à durée d'utilisation non limitée ne font plus l'objet d'un amortissement mais d'un test annuel de dépréciation. Ce changement de réglementation n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2017.

Les écarts d'acquisition passifs, « provisions pour pertes futures » ou « badwills », sont enregistrés en provision pour risques et charges au poste « Provision pour acquisitions de titres ». Ils font l'objet d'une reprise linéaire sur une durée de 3 à 5 ans, prenant notamment en compte les coûts de restructuration engagés sur les premiers exercices d'activité, ainsi qu'une

estimation -à l'origine- du rythme prévisionnel de réduction des pertes exploitation, et en application d'un prorata temporis depuis la première année suivant la date de prise de participation.

Concernant le traitement des écarts d'acquisition passifs, l'option est prise du maintien du plan de reprise antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

Les autres immobilisations incorporelles amortissables sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. Elles ont été estimées entre 1 à 3 ans.

Lorsque la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est inférieure à leur valeur comptable, ces immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du Groupe AMSI sont évaluées à leur coût d'acquisition ou coût de production. Tout composant identifié d'une valeur inférieure à 15% du prix de revient total d'un bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de transport loué	4 à 5 ans

Les immeubles existants au 31 décembre 2004 ont fait l'objet de la décomposition suivante :

- 10% pour le terrain
- 67% des 90% restant pour le gros œuvre (amortissement sur 20 ans)
- 15% des 90% restant pour l'électricité, menuiserie, serrurerie (amortissement sur 12 ans)
- 16% des 90 % restant pour chauffage, la plomberie, carrelage (amortissement sur 10 ans)
- 2% des 90% restant pour la peinture (amortissement sur 7 ans)

Contrats de crédit bail

Les contrats de crédits baux immobiliers ont fait l'objet d'un retraitement :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement. Les mêmes règles de décomposition

et d'amortissement que les immobilisations acquises en pleine propriété ont été appliquées

- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du crédit-bail

Les contrats de crédits baux mobiliers sont traités selon les règles suivantes :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement selon la durée du contrat de crédit-bail
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du contrat de crédit-bail

Intérêts minoritaires

Les capitaux propres et les résultats de l'ensemble consolidé sont répartis au prorata des pourcentages de détention minoritaires et majoritaires dans la mesure où la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une entreprise consolidée par intégration globale n'est pas supérieure à leur part dans les capitaux propres. Dans le cas contraire, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures sont déduits des capitaux propres – part du Groupe, sauf si les associés minoritaires ont une obligation de combler ces pertes.

Comptes et opérations internes

Les comptes et opérations internes des sociétés intégrées globalement sont éliminés.

Stocks de marchandises

Les *stocks* sont évalués selon la méthode :

- pour les véhicules neufs : prix d'achat + coût de transport
- pour les véhicules d'occasion : prix d'achat + frais de remise en état
- pour les pièces détachés : prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux passifs existants à la date de clôture dont l'échéance ou le montant ne sont pas connus de façon précise.

Il n'est pas constaté d'engagements de retraite car les entités mutualisent auprès d'une caisse de prévoyance pour couvrir ces charges futures.

Résultat net par action

Le résultat net par action est égal au résultat net (part du groupe) divisé par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après prise en compte de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

En absence d'instrument dilutif, le nombre d'actions après dilution est de 15 000.

Eléments exceptionnels

Les produits et charges en exceptionnels sont les éléments extraordinaires résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Valeurs Mobilières de Placement

Les VMP sont constitués de SICAV monétaires, placement liquide et sans risque.

Opérations de souscription d'actions

Aucune opération de souscription d'action n'est intervenue au cours de l'exercice.
Il n'existe pas d'option de souscription d'actions non exercée au 31 décembre 2017.

Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre groupe l'utilise à travers notamment des efforts d'investissements et de formation.

3. METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Méthodes

Le Groupe AMSI retient trois méthodes de consolidation :

- l'intégration globale ;
- la mise en équivalence ;
- l'intégration proportionnelle.

La méthode de l'intégration globale (IG) est appliquée par le Groupe lorsque la société dont les comptes sont consolidés est placée sous le contrôle exclusif de la société mère du Groupe. Le contrôle s'apprécie par rapport à la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, à défaut par la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration ou l'exercice d'une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

La méthode de la mise en équivalence (ME) est appliquée par le Groupe lorsque la société consolidante exerce une influence notable sur la société dont les comptes sont consolidés. L'influence notable est présumée lorsque la société consolidante détient directement ou indirectement une fraction au moins égale à 25 % des droits de vote.

La méthode de ME n'a pas d'application sur l'exercice 2017.

La méthode d'intégration proportionnelle n'a pas d'application sur l'exercice 2017.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2017

	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
AMSI	Société mère	Société mère	IG
Sociétés d'exploitation :			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	100,00%	97,95%	IG
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN NEW CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN LEASE CAR	100,00%	100,00%	IG
Sociétés civiles propriétaires de l'immobilier :			
SCI DU BEL ETAIN	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	100,00%	100,00%	IG
SCI DES 3 SAULES	100,00%	99,39%	IG
SCI JEANNIN AVALLON	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN SENS	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN TROYES	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	100,00%	100,00%	IG
SCI 67 FR	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN FORTES TERRES	100,00%	100,00%	IG
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN MAREUIL	100,00%	99,98%	IG
SCI JEANNIN ROMILLY	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAMOREAU	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN VSD	100,00%	100,00%	IG

Titres non consolidés

La société SCI VILLETTE n'a pas été consolidée, le Groupe détenant une participation au capital de la société inférieure à 25%.

4. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations incorporelles

Les variations concernant les immobilisations incorporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	1 179 959					1 179 959
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	197 843	22 839	12 618			208 064
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	197 843	22 839	12 618			208 064

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	761 548					761 548
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	119 869	46 989	9 186			157 672
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	119 869	46 989	9 186			157 672

Ecart d'acquisition

L'intégration de la SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS sur l'exercice 2008 a dégagé un écart d'acquisition, qui se décompose ainsi :

- Ecart d'évaluation immobilier d'un montant de 701 454 €, amorti sur 7 ans, durée d'amortissement restante de la construction concernée ;

- Ecart d'acquisition actif d'un montant de 10 651 €, amorti sur 5 ans.

Ces Ecart sont totalement amortis au 31 décembre 2017.

Le rachat de 9,12% du capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77 auprès de minoritaires au 1^{er} janvier 2010 a dégagé un écart d'acquisition de 107 705 €, amortis sur 8 ans. Sur fin décembre 2014, l'augmentation de capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, souscrite exclusivement par la société AMSI, a conduit à porter son pourcentage de contrôle à 95.41%. Un écart d'acquisition de 48 006 € a été dégagé, amorti sur la durée restante par rapport à l'investissement initial, soit 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le groupe a porté son pourcentage d'intérêts au capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES 77 à 99.98% sur le début de l'exercice 2015. Cette opération dégage un écart d'acquisition de 258 502 €, amorti sur la durée restante par rapport à l'investissement initial, soit 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Sur l'exercice 2016, le Groupe a acquis 100% du capital de la société. Cette opération n'a pas dégagé d'écart d'acquisition sur l'exercice. Au 31 décembre 2016, l'amortissement cumulé s'élève à 217 292 €.

L'écart de première consolidation issue de l'acquisition de 100% du capital de la SCI BEL ETAIN a été entièrement affecté à l'immeuble. La construction a été amortie sur une durée de 25 ans.

L'écart d'acquisition dégagé sur l'exercice 2016 de 270 098 € correspond à l'acquisition de fonds de commerce de concessions automobiles réalisée par la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, net d'impôt différé.

Dans les comptes consolidés, les fonds de commerce et les droits au bail inscrits à l'actif du bilan social des sociétés consolidées antérieurement à leur entrée dans le périmètre de consolidation sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les fonds de commerce acquis postérieurement à l'entrée de la société dans le périmètre de consolidation sont conservés au poste « Fonds Commercial » pour leur valeur d'acquisition.

Conformément à la réglementation en vigueur, les écarts d'acquisition actifs ne sont pas amortis au 31 décembre 2017. Des tests de dépréciations sont effectués tous les ans sur les écarts d'acquisition actifs.

Immobilisations corporelles

Les variations concernant les immobilisations corporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	6 209 418					6 209 418
Constructions	29 038 560	92 307	73 366			29 057 501
Installations techniques, matériel, outillage	3 600 845	174 328	69 347			3 705 826
Autres immobilisations corporelles	5 573 205	1 923 191	1 674 738		203 134	6 024 792
Immobilisations en cours	203 134	99 429			-203 134	99 429
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	44 625 162	2 289 255	1 817 451			45 096 966

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	13 911 028	1 667 819	73 366			15 505 482
Installations techniques, matériel, outillage	2 919 272	232 892	69 009			3 083 156
Autres immobilisations corporelles	2 502 838	1 096 564	701 814			2 897 587
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	19 333 138	2 997 275	844 189			21 486 225

Titres non consolidés

Le Groupe détient 23.76% du capital de la société SCI VILLETTE. Les titres non consolidés sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Autres titres immobilisés » pour un montant de 753 €.

Impôts différés

Les variations concernant les impôts différés du groupe ont été les suivantes en € :

Impôts différés actifs	Ouverture	Variation	Variations de périmètre	Clôture
Provisions non déductibles et différences temporaires	882 716	202 427		1 085 143
Déficits fiscaux	283 883			283 883
Impôts différés actifs	1 166 599	202 427		1 369 026
Provisions non déductibles et différences temporaires	814 195	260 966		1 075 161
Impôts différés passifs	814 195	260 966		1 075 161
Impôt différé net	352 404	-58 539		293 865

Capital social et capitaux propres**Capital social**

Evolution du capital au cours de l'exercice : nombre de titres

Valeur nominale	Initial	Variation	Final
10 €	15 000	0	15 000

Le capital social de la société AMSI est intégralement libéré.

Tableau de passage des capitaux propres

Les variations concernant les capitaux propres part du groupe ont été les suivantes en € :

Capitaux propres part du Groupe	Clôture
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2015	14 226 436
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	847 019
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	1 808
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2016	15 075 263
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	1 575 041
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	706
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2017	16 651 010

Les variations concernant les intérêts minoritaires ont été les suivantes en € :

Capitaux propres intérêts minoritaires	Clôture
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2014	119 520
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	4 613
Variations de périmètre	
Dividendes versés	-10 153
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2015	113 980
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	15 061
Variations de périmètre	
Dividendes versés	-6 198
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2016	122 843

Créances et dettes

Créances

Les créances ont une échéance inférieure à un an à l'exception des autres immobilisations financières pour 24 144 €.

Dettes

La répartition des dettes par échéances est la suivante à la clôture de l'exercice en € :

	moins 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	15 517 628	6 029 153	4 441 264	25 988 045
Emprunts liés aux crédits-baux	452 287	1 701 778		2 154 065
Concours bancaires courants	7 751 246			7 751 246
Emprunts et dettes financières diverses		5 008		5 008
Fournisseurs	18 796 417			18 796 417
Dettes fiscales et sociales	4 976 142			4 976 142
Avances et acomptes	4 261 585			4 261 585
Autres dettes	470 206			470 206
Total dettes	52 225 511	7 735 939	4 441 264	64 402 714

Les billets de trésorerie souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable de stocks. Du fait de leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, le Groupe a considéré ces échéances à moins d'un an sur l'exercice.

Le financement des stocks assuré par les établissements financiers des constructeurs automobiles ont été considérés sur un terme de moins d'un an malgré la récurrence de leur renouvellement.

Provision pour risques et charges

La provision pour acquisition de titres dégagée lors de l'acquisition de la société JEANNIN ADVANCED CAR pour un montant brut de 148 662 €. Cette provision est soldée au 31 décembre 2017, la reprise de la période s'élève à 29 734 €.

Les autres provisions pour risques et charges concernent des risques divers pour 30 000 €.

Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent comme suit sur les deux derniers exercices :

€	2017	2016
Salaires et traitements	11 226 134	10 952 398
Charges sociales	4 277 120	4 335 845

Analyse du résultat financier

Le résultat financier est une perte de 535 747 € contre une perte de 676 723 € sur l'exercice précédent. Il est composé des éléments suivants :

€	2016	2016
Produits financiers	169 075	172 714
Produit des placements (produits de cession et financiers)	-	5 614
Intérêts financiers	169 075	167 100
Charges financières	704 822	849 437
Intérêts financiers	704 822	849 437
Dotation aux provisions financières	-	-
Résultat financier	-535 747	-676 723

Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un profit de 67 086 €. Il notamment lié aux éléments suivants :

- Perte nette sur cessions d'immobilisations	-364 €
- Autre produits de gestion nets des transferts de charges	68 170 €
Résultat exceptionnel :	67 806 €

Analyse de la charge d'impôt

	€
Résultat des sociétés intégrées	1 560 368
Charges d'impôts	521 097
Résultat avant impôts	2 081 465
Impôt théorique (33%)	693 752
Différences permanentes	-8 592
Crédits d'impôts	-158 965
Charge d'impôt	521 097

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Garanties données

- Cautions d'AMSI au profit d'établissements bancaires pour un montant maximum de 8 941 129 €, utilisé au 31 décembre 2017 à hauteur de 5 219 505 euros.
- Cautions bancaires de 600 000 € au profit de RCI BANQUE - COGERA

- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN ST ANDRE LES VERGERS
- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN MAREUIL
- Nantissement parts sociales SCI 26 / 67 AV FRANKLIN ROOSEVELT
- Nantissement parts sociales SCI 67 FR
- Nantissement parts sociales SAS JEANNIN ADVANCED CAR
- Nantissement parts sociales SCI DU BEL ETAIN
- Nantissement parts sociales SCI JEANNIN FORTES TERRES
- Nantissement du fonds de commerce situé 40/47 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Nantissement du fonds de commerce situé 20 bvd Pompidou à TROYES
- Nantissement du fonds de commerce situé 136 route d'Auxerre à ST ANDRE LES VERGERS
- Nantissement du fonds de commerce situé rue des Bernaches à SAMOREAU
- Nantissement du fonds de commerce situé rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS

Ces nantissements sont donnés au profit d'établissements financiers

- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 67 av. Franklin Roosevelt à MEAUX
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 136, route d'AUXERRE à ST ANDRE LES VERGERS
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 20 route des Carrières à SENS
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 37 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé route de Paris à AVALLON
- Hypothèque conventionnelle sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 37 av. Charles de Gaulle à AUXERRE
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 67 av. Roosevelt à MEAUX
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé av. Philippe Seguin à MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 5 rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé rue des Bernaches à SAMOREAU

Ces hypothèques et PPD sont donnés au profit d'établissements financiers

Informations sectorielles

La répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique est la suivante :

€	2017	2016
France – Ventes de marchandises	178 572 746	168 750 849
France – Services	14 233 592	13 199 506
Hors France – Ventes de marchandises	7 388 178	3 275 989
Hors France - Services	80 717	22 735
Total	200 275 233	185 249 079

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se répartissent de la manière suivante :

- Contrôle légal : 65 000 €
- Autres missions d'audit : 0 €

Informations en matière de rémunérations

L'information concernant les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance ne peut pas être fournie car elle permet d'identifier une situation individuelle.

Effectif du Groupe

L'effectif du groupe se présente comme suit :

Effectif	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	43	48
Agents de maîtrise	73	79
Employés	92	83
Ouvriers	110	103
Total	318	313
<i>dont apprentis</i>	4	5
<i>dont travailleurs handicapés</i>	5	5

Philippe GUEGAN

A v o c a t

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service des comptes annuels
90, rue de Paris
F - 89000 AUXERRE

Auxerre, le 3 août 2018

Dossier : AMSI
Comptes sociaux et consolidés au 31/12/2017

Maître,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, les documents suivants :

- Comptes sociaux de l'exercice visé ci-dessus,
- Comptes consolidés de l'exercice visé ci-dessus,
- Proposition d'affectation des résultats adoptée par l'Assemblée générale ordinaire,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Deux chèques de 45,63 Euros à l'ordre du Greffe du tribunal de commerce, (les factures seront à libeller au nom de la société visée ci-dessus).

Je vous remercie de me faire parvenir la facture et le certificat de dépôt relatifs à ces documents.

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente, je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de mes respectueuses salutations.


Philippe GUEGAN